



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UDC SE BAT POUR UNE FISCALITÉ ATTRAYANTE

Réunis jeudi soir en séance de congrès, la centaine de délégués, membres et sympathisants de l'UDC Vaud ont pris position sur les trois sujets de votations du 30 novembre 2014. Ils ont rejeté à l'unanimité l'initiative qui souhaite abolir les forfaits fiscaux en Suisse ainsi que, de manière moins évidente, l'initiative populaire d'Ecopop. En outre, le congrès a officiellement ouvert la consultation relative au règlement électoral pour les élections fédérales de 2015. Les membres du parti désireux d'y participer peuvent proposer leur amendement jusqu'au 1^{er} décembre 2014.

Fabienne Despot, présidente de l'UDC Vaud a ouvert solennellement le congrès par une minute de silence en la mémoire des victimes de l'accident d'hélicoptère qui a meurtri la FVE en ce jour.

Le congrès de l'UDC Vaud s'est tenu à Yverdon-les-Bains, ville dans laquelle notre parti propose une candidature à l'élection complémentaire à la Municipalité. C'est d'ailleurs notre candidat Pascal Gafner, 31 ans, qui a salué les membres d'un discours rassembleur et audacieux : « Oui je suis candidat et mon ambition est d'emmener tous les Yverdonnois avec moi jusqu'à l'Hôtel de ville le 30 novembre. »

Le secrétaire général Kevin Grangier a ensuite présenté les modalités du processus de consultation relatif au règlement électoral de l'UDC Vaud. Ce règlement est le fruit du travail du comité de campagne. Il compte 27 articles et encadre le processus dès le dépôt des candidatures jusqu'au deuxième tour du Conseil des Etats. Chaque membre de l'UDC Vaud est appelé à y participer. Le règlement sera validé lors du congrès extraordinaire du 15 janvier 2015.

2x Non, 1x Oui le 30 novembre. Le président du groupe parlementaire et de la commission des finances du Grand Conseil, Michael Buffat, a présenté les enjeux de l'initiative populaire pour l'abolition des forfaits fiscaux. Pur produit de l'idéologie socialiste, ce projet est un poison pour les finances publiques du canton et de la Confédération. Les délégués l'ont sèchement rejeté par 59 Non, 0 Oui et 0 abstentions.

Le débat sur l'initiative populaire d'Ecopop était attendu. Après deux présentations passionnantes et de nombreuses questions, les délégués ont finalement rejeté de justesse le texte par 21 Oui, 25 Non et 13 abstentions. Il a notamment été relevé que l'UDC, par son initiative acceptée contre l'immigration de masse, mettait déjà en œuvre sa politique migratoire.

Enfin, le conseiller national Luzi Stamm, vice-président de l'UDC Suisse, a présenté les enjeux de l'initiative sur l'or. Les délégués ont pris le temps d'interpeller Luzi Stamm et ont finalement approuvé cette initiative par 56 Oui contre, 1 Non et 3 abstentions.

Lausanne, le 3 octobre 2014

Contacts :

Fabienne Despot, députée, présidente UDC Vaud, 077 418 55 77
Kevin Grangier, secrétaire général UDC Vaud, 079 432 37 64